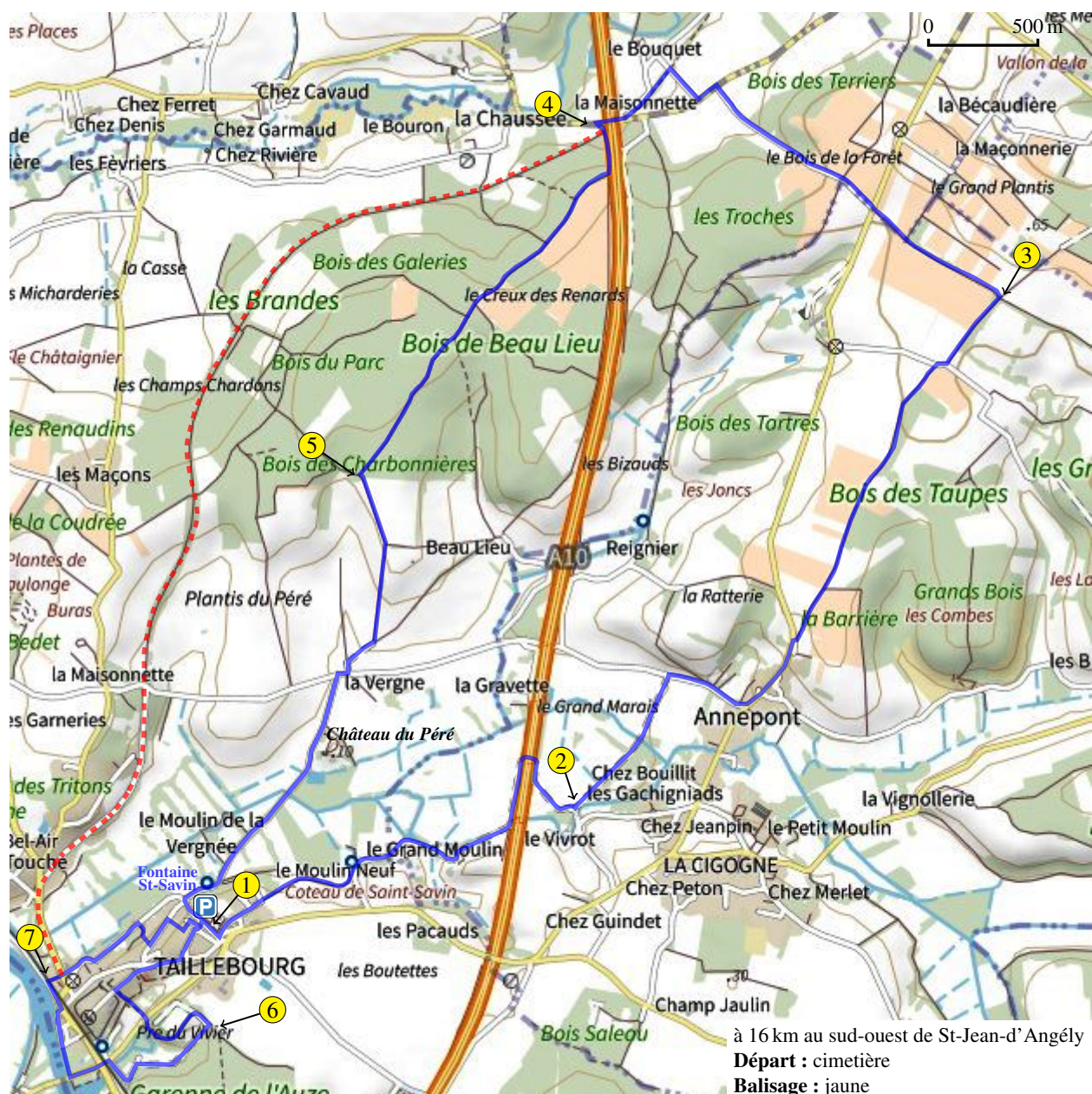


Une balade autour de trois châteaux : Taillebourg, la Forêt et le Péré. Le premier, dominant la Charente, a réuni jusqu'à 37 paroisses. Maintes fois pris et repris durant la guerre de cent ans il fut démoli au XV<sup>e</sup> siècle.



1. Longer le cimetière, descendre vers le Moulin Neuf puis le Grand Moulin, passer sous l'A10 et s'approcher de Vivrot.

2. Ne pas traverser le ruisseau et prendre le chemin à gauche. Suivre la route à droite et, à Annepont, la route à gauche.

*L'église avec son abside semi-circulaire était située sur une voie de Compostelle.*

Passer du côté droit de la rue et monter le long de la D 127. Dans le virage s'engager tout droit dans le chemin. Emprunter la route à droite sur 30 m puis le chemin à gauche.

3. À la croisée des chemins tourner à gauche.

*Vue sur le château de la Forêt bâti sur les terres d'une seigneurie relevant du comté de Taillebourg. Le corps de logis du XVII<sup>e</sup> siècle a été un peu remanié au XIX<sup>e</sup> siècle.*

Traverser la D 127, emprunter à gauche la D 124 sur 20 m et tourner à droite vers le Bouquet. Emprunter à gauche le chemin d'une ancienne voie ferrée. À la Maisonnette passer sous l'autoroute A 10. S'engager sur le chemin à gauche.

4. Monter tout droit vers le bois, bifurquer à droite en lisière et traverser le bois de Beau Lieu.

5. À la sortie prendre le chemin à gauche et descendre le coteau.

Prendre la route à droite sur 20 m puis la route à gauche. Passer le château du Péré puis le lavoir et la fontaine Saint-Savin avant de monter à gauche par la rue du cimetière et de rejoindre le parking.

1. Traverser à droite le champ de foire, continuer par la rue de l'Église puis à droite par la rue Aliénor-d'Aquitaine. S'avancer dans l'allée entre les bâtiments (*anciens communs du château*) et entrer dans le parc de la mairie (*la terrasse et le donjon dominant la Charente*). En ressortant prendre le chemin empierré à droite et longer le terrain de sports.

6. Descendre par la rue du Vivier à droite. Traverser le passage à

niveau puis la D 114, longer la Charente à droite et continuer sur le quai.

7. Passer à droite sous la voie ferrée. Prendre la rue de l'Étang, le chemin de la Rutelière à droite, la rue Saint-Jean à gauche puis monter à droite et emprunter à gauche l'ancien chemin de ronde. Suivre la rue de l'Église à gauche pour rejoindre le cimetière.

**Variante par le chemin des Escarbilles :** après le point 4 suivre l'emprise de l'ancienne voie ferrée (en pointillés rouges non balisée... mais pas *écartable* comme disent les charentais !) jusqu'à Taillebourg (12 km - 3 h 15).